



RETRAITE PLUS

Aide aux personnes âgées ou dépendantes



Une aide parfaitement adaptée • Un personnel de qualité

Des professionnels à votre disposition 7j/7, 24h/24
Des interventions sur l'ensemble du territoire

SENIOR

www.retraiteplus.fr

Des agences à dimension familiale,
pour rester chez vous, en toute sécurité,
avec une aide adaptée, de toute confiance.

www.retraiteplus.fr



Aide à la personne

- aide à la toilette
- aide à l'habillement
- aide aux déplacements
- garde de nuit
- garde malade



Aide ménagère

- ménage quotidien ou grand nettoyage (entretien du logement, vaisselle, sols, vitres, nettoyage des appareils ménagers, des placards, ...)
- entretien du linge, repassage, petites réparations couture
- rangement



Aide aux repas

- courses
- préparation et aide à la prise des repas
- suivi des régimes indiqués



Aide pratique

- gestion des clés
- gestion du budget courses
- aide administrative
- travaux de petit bricolage



Activités de loisirs

- promenades, accompagnement aux voyages
- exercices prescrits
- lecture, jeux de société, conversation...

Accompagnement personnalisé

- Une évaluation gratuite par téléphone, nous permettra d'évaluer au mieux vos besoins et vos attentes.
- Nous déterminerons ensemble le contenu, la fréquence et la durée des prestations.
- Une sélection de structure d'aide à domicile vous sera proposée.
- Un professionnel vous aidera, si besoin, dans la recherche d'une prise en charge financière.

Qualité des prestations

- Un personnel de confiance, compétent et motivé.
- Un service régulier et continu : ce sera toujours la même personne qui interviendra chez vous.
- En cas d'absence (congé, maladie...) la continuité du service sera assurée.
- Un suivi permanent, par la tenue d'un cahier de liaison et par le signalement immédiat de tout changement éventuel.
- La télégestion : système de pointage par téléphone à l'arrivée et au départ de l'intervenant(e) (facultatif).
- Des contrôles qualité des prestations effectués régulièrement.

Disponibilité & Proximité

- La mise en place de la prestation sous 24 à 48h maximum.
- Des interventions de 2h par semaine à 7 jours sur 7, 24h sur 24.
- Une équipe en permanence à votre écoute.

Simplicité des démarches

- Vous n'aurez qu'à vérifier et signer la feuille de présence que vous présentera chaque mois, votre intervenant(e).
- Une facture mensuelle correspondant au nombre d'heures effectuées, accompagnée des plannings récapitulatifs du mois écoulé et du mois à venir vous sera envoyée.



Notre engagement

Vous aider et vous accompagner dans les actes de la vie quotidienne, pour vous permettre de rester le plus longtemps possible chez vous, parfaitement rassuré(e). Votre sécurité et votre confort étant assurés par du personnel compétent et de toute confiance, encadré de professionnels des services à la personne et de travailleurs sociaux.

Notre équipe de coordination

Elle est composée de professionnels des services à la personne, de conseillers en économie sociale familiale et de spécialistes des services et prestations des secteurs sanitaires et sociales.

Nos partenaires



**Plus de 200 agences sur le territoire
un seul numéro.**

Retraite Plus : 01.80.40.00.20
Par Mail : mad@retraiteplus.fr